VILLE DE GENÈVE
DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DU LOGEMENT

Commission des Finances

Date : 07.05.2019

Service : Département des finances et du logement

Sujet : PR-1350_Comptes 2018 de la Ville de Genève

Question 4 **:** Un-e commissaire demande quel est le coût du projet « Aventure 21 » organisé par l'Agenda 21 ?

Réponse **:** Le coût total du projet Aventure 21 pour 2018 est de 23'650 CHF, soit 40 CHF par personne (sur 600 personnes inscrites, 374 participant-e-s sont allé-e-s au bout du jeu). Ce coût couvre différents mandats pour l'organisation et la réalisation du jeu (Gus&Co, Animuse, BeeOtop) ; les frais publicitaires (TPG, Tribune de Genève, Tamedia) et de communication (y compris digitale) ainsi que la gratuité offerte des transports publics pour la durée du jeu.

Le 20 mai 2019